Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bouessay - Tome I

Bouessay, c^on^ de *Grez-en-Bouère* (10 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (24 kil. E.), à 35 kil. de Laval.

Anciens noms

Busiacum (?), IX^e^ s. (Gesta Pontif. Cenom., édit. in-8, p. 64). — *Pars Buxedi, cujusdam viculi, cum vicaria,* 1010 (Cart. de la Couture, p. 10 et 13). — *Bouessay,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Le curé de Bouessay,* 1470 (Arch. de la S., H. 10). — *Ecclesia de Boessayo,* 1492 (Lib. fundat., t. II, f. 143). — *Eccl. de Bouesseyo,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Saint-Martin-de-Bouessay,* 1561 (Insin. eccl.). — *Decimæ apud Boessium,* XVII^e^ s. (Cart. de la Couture, p. 432). — *Boesseium,* 1687 (Cauvin). — *Boessay* (Jaillot et Carte cénom.). — *Boessai* (Lepaige). — *Boissay* (Cassini). — *Boissé* (Cahier de doléances).

Géographie physique

Géologie. — « Le bourg est situé au centre de la cuvette synclinale de Sablé comprenant, entre deux flancs devonico-siluriens, un noyau de calcaire et de schistes carbonifères avec anthracite. Une couche de charbon dirigée N.-O. S.-E. a été reconnue au S. du bourg. — Sables et graviers tertiaires et quaternaires cachant le sous-sol dans la région S.-O. et S. de la commune et formant des lambeaux sur les hauteurs qui dominent la Sarthe. » D.-P. Œ.

Le territoire forme une enclave dans le département de la Sarthe en suivant à l'E. les sinuosités de la Vaige, au delà de laquelle il comprend même un canton N.-E. Toute la partie O. appartient à un plateau d'une altitude moyenne de 60 à 70 m., tandis que l'E. est sillonné par la vallée de la Vaige que joignent, de l'O. à l'E., les ruisseaux de Bouessay, des Bordinières et de l'Ancien-Étang, celui-ci plus considérable formant la limite S. Outre les constructions qui s'alignent maintenant le long de la grand'route, le bourg est formé d'une rue parallèle et d'une place au côté N. de l'église. Il est situé sur une croupe assez nettement dessinée entre la vallée de la Vaige et le ruisseau de Bouessay. — Jaillot, à tort, n'indique pas encore (1706) le passage à Bouessay de la route de Laval à Sablé, qui existait bien antérieurement. Cassini fait amorcer sur cette grande route, au bourg même, celle de Château-Gontier à Sablé. La première de ces routes est aujourd'hui nationale, la seconde, départementale ; par elles et par des chemins de moindre importance, le bourg est relié avec Auvers-le-Hamon (5 kil. N.-E.) ; Sablé (6 kil. S.-E.) ; Souvigné (6 kil. S.) ; Saint-Brice, (4 500 m. S.-O.) ; Bouère (7 kil. O.) ; Saint-Loup-du-Dorat (2 500 m. N.-O.). La ligne de Château-Gontier à Sablé atteint la pointe extrême N.-O. de la commune.

La *superficie,* cadastrée en 1828 par M. Trouessard (933 hectares), était estimée, en 1696, de 400 arpents, dont 210 en terres labourables, 40 en prés, 30 en vignes, 120 en bois et en landes. On y comptait 10 métairies ; en 1777, 3 moulins, 18 métairies et 17 bordages, où l'on récoltait : méteil, seigle, froment, orge et avoine. Les vignes n'avaient pas complètement disparu encore, spécialement au *Grand clos de Bouessay.* Les habitants se plaignent en 1789 de ce que « les trois quarts du terrain sont très peu *foinnés* », bien que de nombreux cours d'eau l'arrosent. — « Au pied d'une montagne, dont les pierres paraissent de marbre, écrit le curé en 1777, il y a une fontaine minérale dont on fait usage contre plusieurs infirmités ».

Population, administration

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 14, de 1602 à 1612 ; — 78 feux en 1696 ; — 481 hab. en 1726 ; — 300 communiants en 1760 ; — 379 hab. en 1803 : — 489 hab. en 1821 ; — 509 hab. en 1831 ; — 633 hab. en 1841 ; — 752 hab. en 1851 ; — 750 hab. en 1861 ; — 660 hab. en 1871 ; — 578 hab. en 1881 ; — 522 hab. en 1891 ; — 526 hab. en 1898 ; dont 322 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 36 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 33 fermes en 1843. En dépend : le Pont-Guéret, 18 hab.

Bureau de poste de Bouère. *Perception* de Grez-en-Bouère.

Assemblée

Assemblée, le dimanche dans l'octave de l'Ascension ; elle avait lieu autrefois au dimanche le plus proche de la Saint-Laurent, 10 août.

Industrie

Industrie. — Les fours à chaux du Pont-Guéret sont délaissés depuis trois ans, aussi bien que la scierie de marbre qui était installée auprès.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'évêché du Mans, de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé-en-deçà-de-l'Ouette ; de l'élection de la Flèche ; du ressort judiciaire et du grenier à sel de Sablé ; — de la Mission de Sablé en 1797 ; — du district de Château-Gontier et du canton de Beaumont-Pied-de-Bœuf, puis de Ballée, en 1790, 1794 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Grez-en-Bouère.

L'*église,* dédiée à saint Martin et non à la sainte Vierge, comprend une nef où se voient encore quelques petites fenêtres romanes, et un chœur moins élevé et rétréci dont l'arcade surbaissée est accostée des autels de la sainte Vierge et de saint Joseph, donnés en 1759 par M. des Haies de Cry, seigneur des Chesnais, Le retable du maître-autel occupe tout le fond du chœur. Un panneau de mosaïque moderne d'assez mauvais goût a été exécuté près de l'autel de la Vierge comme échantillon d'une décoration qui n'a pas été continuée. Longtemps a été attachée à la voûte une grande toile, peinte par M. Dubois, de Bouessay, représentant la *Vierge Immaculée* avec les figures de l'ancien Testament qui s'y rapportent. Cette œuvre, d'un genre à la fois réaliste et religieux, a disparu. Une porte ogivale, ouverte au XV^{e} s. dans la côtière N. et construite en granit rouillé, ornée de moulures et de chapiteaux assez correctement travaillés, est surmontée à la pointe de l'arc d'un personnage sculpté sans aucun art et méconnaissable, saint Pierre tenant les clefs m'a-ton dit. Cette porte était précédée et couverte d'un « chapitereau » dont le toit très aigu a laissé des traces sur les enduits. L'église, incendiée pendant les troubles en 1586 ou 1587, ne fut remise en état qu'en 1624. Les deux cloches, en 1662, pesaient 680 livres. L'horloge fut fournie en 1778 par François Manceau. Au commencement du XVII^{e} s., les quêtes pour la confrérie de la Rédemption des captifs, pour celle de Saint-Julien, pour l'Hôtel-Dieu de Paris et pour les Quinze-Vingts, se faisaient régulièrement et les cotisations des confrères, dont les listes existent, étaient remises au serviteur du doyen à son passage. La procession extérieure autour de l'église était encore en usage en 1759 et comme le chemin était peu praticable à cause d'un tertre et d'un échalier qu'il fallait franchir, on l'aplanit. « En vertu des arrêts et règlements de Nosseigneurs du Parlement de Paris, rendus à l'occasion des bancs des églises paroissiales, » ceux de Bouessay, aussi bien que les « bancelles mobiles et les limandes placées le long des bancs, » furent mises en adjudication le 2 et le 9 juillet 1780. Chaque banc s'adjugeait à vie pour 15 ou 18 ℔ et

l'abonnement annuel était en outre de 3 ℔. Il y avait en tout vingt bancs et cinquante-six places sur les « bancelles et limandes ». — *Fondations* : la chapelle de N.-D., fondée par le curé Jean Guyet à l'autel de la Vierge, le 1er septembre 1492, à charge de deux messes par semaine, dont le service fut transféré le 15 janvier 1640, du consentement du clergé et des habitants, dans la chapelle des Chesnais. Parmi les chapelains : Jean de *Moulin,* 1541 ; Claude de *Saint-Aubin,* 1548, et plus tard, plusieurs membres de la famille de Longueil ; — une *prestimonie,* dotée en 1646 par Anne Portier, curé.

Dans l'emplacement actuel de l'école des filles, s'élevait autrefois une chapelle dédiée à saint Laurent et dotée, le 4 août 1492, par Pierre Vachereau, seigneur des Chesnais, pour deux messes par semaine. Le grand *cimetière* l'entourait, soit qu'il existât précédemment, soit que chapelle et cimetière aient été bénits ensemble. Cette chapelle, de grandes dimensions, qui avait plusieurs autels, servit d'église paroissiale pendant 37 ou 38 ans, de 1586 à 1624 ; mais les messes s'acquittant depuis 1678 dans la chapelle des Chesnais, elle fut délaissée et n'était plus qu'une ruine en 1777. Il n'en reste pas trace. Parmi les chapelains : Jean-Jacques de *Longueil,* frère du seigneur des Chesnais, 1638 ; Guy-Louis de *Longueil,* 1670 ; Charles de *Longueil,* 1677 ; François de *Longueil,* 1697 ; Henri des *Haies de Cry,* clerc au séminaire de Saint-Sulpice, 1745.

On trouve quelquefois cité le *prieuré* de Bouessay, mais ce ne fut jamais un bénéfice ayant un titulaire distinct du prieur de Solesmes, ni un établissement occupé par des religieux. Le temporel, comprenant des dîmes, la closerie de Bouessay, le four à ban, les closeries ou métairies de Malibauche, de Ballée, de Huchelou, des Minerais, du Boisrichard, le moulin de Puivert, s'affermait 900 ℔ en 1582, et 4 410 ℔ en 1784.

Cure à la présentation de l'abbé de la Couture par le prieuré de Solesmes. Le temporel, affermé 500 ℔ en 1759, se composait de plusieurs pièces de terre et quartiers de vignes, des dîmes novales, de la moitié des petites dîmes et du tiers des grandes qui se percevaient au onzième. Le reste était partagé par tiers entre le prieuré de Solesmes et l'abbaye de Bellebranche.

Curés : Lescuyer, 1460. — Jean *Guyet,* 1470, fonde, en 1492, la chapelle de N.-D. en l'église, et exerce encore en 1494. — Gilles *Vachereau,* 1510. — Jean *Foyvet,* démissionnaire, 1561. — Jean *Boutier* permute le 3 mai 1561. — Cyprien *Deshayes,* titulaire de la chapelle des anniversaires, desservie au grand autel de Saint-Pierre-de-la-Cour, 27 juillet 1561. — Octavien *Hamon,* 28 mars 1565, permute, 1579. — Jean *Métairie,* curé de la Chapelle-au-Riboul, 14 juillet 1580, pourvu de la chapelle de Saint-Laurent, démissionnaire, 1584. — Macé *Hersemeule,* 7 septembre 1584. — Octavien *Hamon* résigne le 30 juin 1600, † le 28 janvier 1606. — Pierre *Jouallet,* maître ès arts, chapelain des Anges en l'église Saint-Martin d'Angers et titulaire de la Mancellière en la paroisse de Thorigné, 15 décembre 1600. — Louis *Peigné,* qualifié à la fois curé et prêtre sacristain de Bouessay, 1609. — François *Faribault,* 1612, résigne le 27 août 1616, et cependant signe encore un acte le 29 août 1619, † 1620. — Anne *Portier,* déjà pourvu de la cure de Beaumont, 13 février 1618, maintenu contre Denis Lecomte, du diocèse de Metz, bachelier en droit et aumônier de Mgr le comte de Soissons ; inhumé dans le chœur de l'église du côté de l'épître, le 23 septembre 1646. — Étienne *Briceau,* l'aîné, résigne, 1666. — Étienne *Briceau,* le jeune, neveu du précédent, pourvu le 30 juin 1667, maintenu au moins jusqu'en 1677, malgré les compétitions d'Étienne Brillard et de Pierre Neveu, chapelain de Saint-Gilles de Bierné. — Ambroise *Raflé,* † 1706. — Michel *Fouquereau,* du diocèse d'Angers, 25 novembre 1706, inhumé dans l'église, 1735. — Pierre *Clerbault,* 7 juillet 1735, enterré dans le chœur de l'église, le 13 avril 1757, âgé de 71 ans. La vente de son mobilier produisit 2 872 ℔. — François-Yves *Bion,* gradué, né à la Chapelle-au-Riboul, installé le 28 avril 1757, se rendit aussitôt compte du temporel de la cure, bien diminué, dit-il, par la route royale de Laval à Sablé, et fournit un mémoire assez détaillé sur sa paroisse au chanoine Le Paige. — Charles *Petit,* originaire de Saint-Maurice-du-Désert (Orne), était curé et maire de Bouessay lorsque, le 30 janvier 1791, il prêta un serment restrictif d'abord, puis

pur et simple, qu'il s'empressa d'adresser au directoire de Château-Gontier. Devenu jacobin exalté, il coiffa le bonnet rouge et desservit sa paroisse et celle de Saint-Loup jusqu'à la Terreur. Il se retira alors à Château-Gontier où il recevait une pension de l'État au mois de pluviôse an IV. Petit passa ensuite en qualité de maître d'école à Cosmes, et en fut nommé curé au Concordat. François-Jean-Baptiste Gallet, vicaire, fut fidèle au serment restrictif orthodoxe qu'il prêta le même jour que son curé. Il fut déporté en Espagne où il mourut. — Nicolas *Cormier,* natif de Sablé, chapelain de Bellebranche, interné aux Cordeliers de Laval pour refus de serment, puis exilé en Angleterre, fut nommé au Concordat, † le 25 mai 1826. — Louis-Étienne *Pineau,* 1826-1870, † à Château-Gontier en 1873. — *Fautrard,* 1870-1877. — Étienne *Leroy,* 1877-1887. — *Gournay,* 1887, † 1895. — Hector *Bareau,* 1895.

Le *presbytère,* conservé en assez bon état pendant la Révolution, a été reconstruit vers 1880, par la générosité de la famille de Chevreuse, sur les plans de M. Boret, architecte à Laval. Le petit *cimetière* environnait l'église et le grand était contigu à la chapelle Saint-Laurent. Au milieu du nouveau cimetière situé sur la route de Laval, s'élève un calvaire dont le piédestal est formé d'un devant d'autel en marbre blanc, décoré d'arcatures et de statuettes entièrement mutilées. Cet objet d'art provient de l'abbaye de Bellebranche.

Écoles

Écoles. — Les habitants ouvrent le 26 janvier 1779 une souscription à la tête de laquelle le curé s'inscrit pour 69 ℔, afin d'avoir un prêtre qui leur dise une première messe, « et s'il lui plaît de montrer à lire aux enfants, ajoutent-ils, il sera payé de leurs pères et mères ». En 1789, « le tiers-état » renouvelle le vœu que le vicaire, entretenu par les gros décimateurs, fasse l'école aux garçons. — Aujourd'hui, école laïque pour les garçons, acquise et appropriée en 1880 pour 16 200 fr. ; école de filles tenue par deux sœurs d'Évron.

Établissements de charité

Le *Bureau de charité* jouit d'une rente de 956 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse, dont on peut faire remonter l'inféodation au don de Primault antérieur à 1010, *partem viculi cum vicaria et consuetudinibus,* appartint toujours au prieuré de Solesmes, sans que les seigneurs des Chesnais, malgré leur résidence habituelle si près de l'église, leur influence et leurs richesses, aient jamais contesté ce droit. — Il y avait aussi des féages de Bouessay qui, portés en mariage, au commencement du XV^{e} s., par Marie de Champchevrier à Pierre d'Ingrandes, seigneur de la Courbe, en Souvigné, restèrent toujours unis à cette seigneurie.

Notes historiques

Notes historiques. — Si l'on doit reconnaître Bouessay dans le *vicus Busiacum* dont la fondation religieuse est attribuée par les *Gesta Pont. Cenom.* à saint Thuribe, il faut en conclure que la paroisse existait au milieu du IX^{e} s. — Grès, Beaulieu, Puivert, sont les noms qui semblent désigner les localités les plus anciennes. — Bouessay est qualifié *viculus* en 1010. Un pieux personnage, nommé Primault, en quittant le monde, en avait donné aux religieux de la Couture une partie qui fut attribuée à la dotation de Solesmes. Geoffroy de Sablé et Hugues, comte du Maine, confirmèrent cette libéralité. Rodolphe de Sablé se désista en 1200 des dîmes qu'il possédait encore à Bouessay. — La paroisse est appatissée aux Anglais en 1433. — Les huguenots dévastent et brûlent l'église en 1586. — Épidémie en février 1673. — Épizootie en 1789 ; ceux qui eurent le moyen de se procurer du

sel ne perdirent pas de bétail ; les autres perdirent tout. Le cahier des doléances, signé de dix-sept habitants, ne contient que des vœux raisonnables. On y réclame une répression impitoyable contre les voleurs de chevaux qui exploitaient le pays. Le directoire du district ordonne à la municipalité, le 20 juin 1792, de rouvrir l'église qu'elle avait fait fermer. — La garde nationale alla au secours de la ville de Sablé menacée par les émeutiers Jacobins qui avaient déjà parcouru une partie du département de la Sarthe, le 29 novembre 1792. — La paroisse fut toujours favorable aux Chouans et avait pour capitaine Rosay, dit *la Gaîté*. Les administrateurs du district de Sablé demandaient sa mise en état de siège le 25 floréal an VII. — En 1831, il y eut un certain nombre de réfractaires parmi les jeunes conscrits. Le préfet vint sur place convoquer leurs familles. — André Bourgouin, procureur syndic, et Bertrand Paigné, son successeur en 1572, sont les plus anciens officiers civils de cet ordre dont j'aie trouvé mention dans les paroisses rurales.

Maires

Maires : Charles *Petit,* curé, 1791. — Joseph *Chevreuil,* 1798. — Louis *Sauvé,* an VIII, an XII. — *Chopin,* 1821. — *Dubois,* 1835, 1840. — *Tartre,* 1850, 1868. — *Briquet,* 1868-1876. — *Rabourdin,* 1876-1878. — *Briquet,* 1878-1888. — *Néry,* 1889-1892. — *Le Lasseux,* 1892-1899. — *Daveau,* 1899.

Sources et Bibliographie

Reg. par. : quelques extraits pour 1560, 1588-1598, et complets depuis 1602. — *Cart. de la Couture,* passim. — Chart. des Chesnais. — Arch. de la S., Chart. de Bellebranche, 4 243. — Étude de Grez-en-Bouère. — Arch. nat., R/5 400, f. 141 ; F/1c, III, Mayenne, 7 ; G/8, 1 278.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Beaulieu, Belle-Manière, les Chesnais, Grès.*